

ACHAT DE 10 PARTIES SUPPLÉMENTAIRES SAISON 2023

Pour les membres à parties seulement

CATÉGORIE		Nombre de parties	Total
	Membres 20 parties	10	500,00 \$
	Membre 30 parties	10	480,00 \$
	Membre 40 parties	10	460,00 \$
	Membre 50 parties	10	440,00 \$

POLITIQUE POUR LES MEMBRES À PARTIES

1- Vous avez les mêmes privilèges d'un membre du club (Participation au tournoi du club)

2- Le prix pour un rachat de banque de voiturettes est fait en fonction du nombre de parties achetés

3- Vous pouvez modifier votre cotisation (Pour augmenter votre catégorie de cotisation jusqu'au 01 mai 2023 sans pénalité, simplement payer la différence entre chacune des cotisations)

4- Les parties ne sont pas transférables à la saison 2024 (À l'exception de maladie, voir avec l'administration)

5- Le Golf Québec est inclus dans votre prix de cotisation (Pour votre handicap)

6- L'achat de banque de voiturette et de balles est transférable à la prochaine saison à condition que vous renouvelez votre cotisation

7- Le mode de paiement est le même que pour le paiement des cotisation (Interac, Virement Interac, Chèque ou Argent Comptant)

8- Le BARBILL doit être utilisé au courant de la saison, il n'est pas transférable à la saison prochaine. (À l'exception de rajout dans votre compte)

BONNE SAISON DE GOLF 2023